



Bienvenue à la 1ère réunion d'ouverture pour l'information
et la participation du public au processus de décision



PROJET DE
CRÉATION
D'UNE
CHAUFFERIE
URBAINE
SUD OUEST
LYONNAIS

Réunion publique

du 13 janvier 2026

19 h- 21 h

Salle municipale d'Assemblée Basses barolles



PROJET DE
CRÉATION
D'UNE
CHAUFFERIE
URBAINE
SUD OUEST
LYONNAIS

Bienvenue à la 1ère réunion d'ouverture pour l'information
et la participation du public au processus de décision



@ COMMISSAIRE
ENQUETEUR
tribunal administratif

PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE

« La consultation est conduite
par le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête
de manière à permettre au public de disposer d'une information complète sur le projet
et de participer effectivement au processus de décision »



PROJET DE
CRÉATION
D'UNE
CHAUFFERIE
URBAINE
SUD OUEST
LYONNAIS

Procédure pour l'information et la participation du public au processus de décision avec réunions publiques d'ouverture et de clôture

Code de l'environnement chapitre unique Autorisation environnementale



@ COMMISSAIRE
ENQUETEUR
tribunal administratif

7 janvier

Ouvert à TOUT PUBLIC

8 avril

Projet soumis à évaluation environnementale

Mission régionale d'AUTORITE
ENVIRONNEMENTALE Auvergne Rhône-Alpes
Inspecteurs généraux de l'environnement et
du développement durable

Ministère Ecologie Energies et territoires



services
de l'Etat en région
Préfecture du Rhône – guichet
unique
ddpp-pe@rhone.gouv.fr

@saint-genis-laval @oullins pierre-benite @irigny La Mulatière @metropolede Lyon

Présentation du projet

**Chauffage
urbain**

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Sud-Ouest Lyonnais par  **Coriance**
ÉNERGIES
ET SERVICES



25 ans d'existence



500 collaborateurs



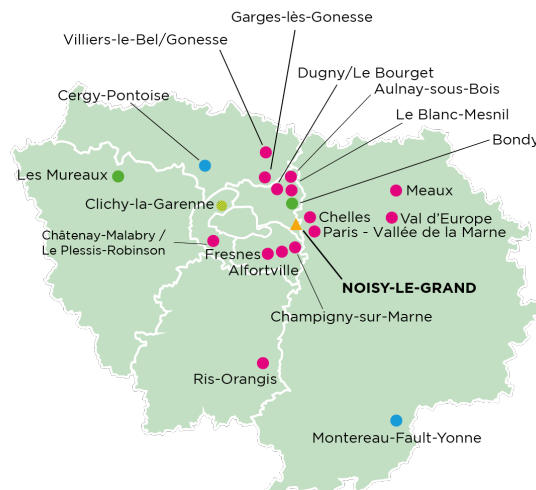
Actionnariat 100% Français :
Caisse des Dépôts et Vauban Infrastructure Partners



Opérateur énergétique spécialisé dans les réseaux de chauffage urbain



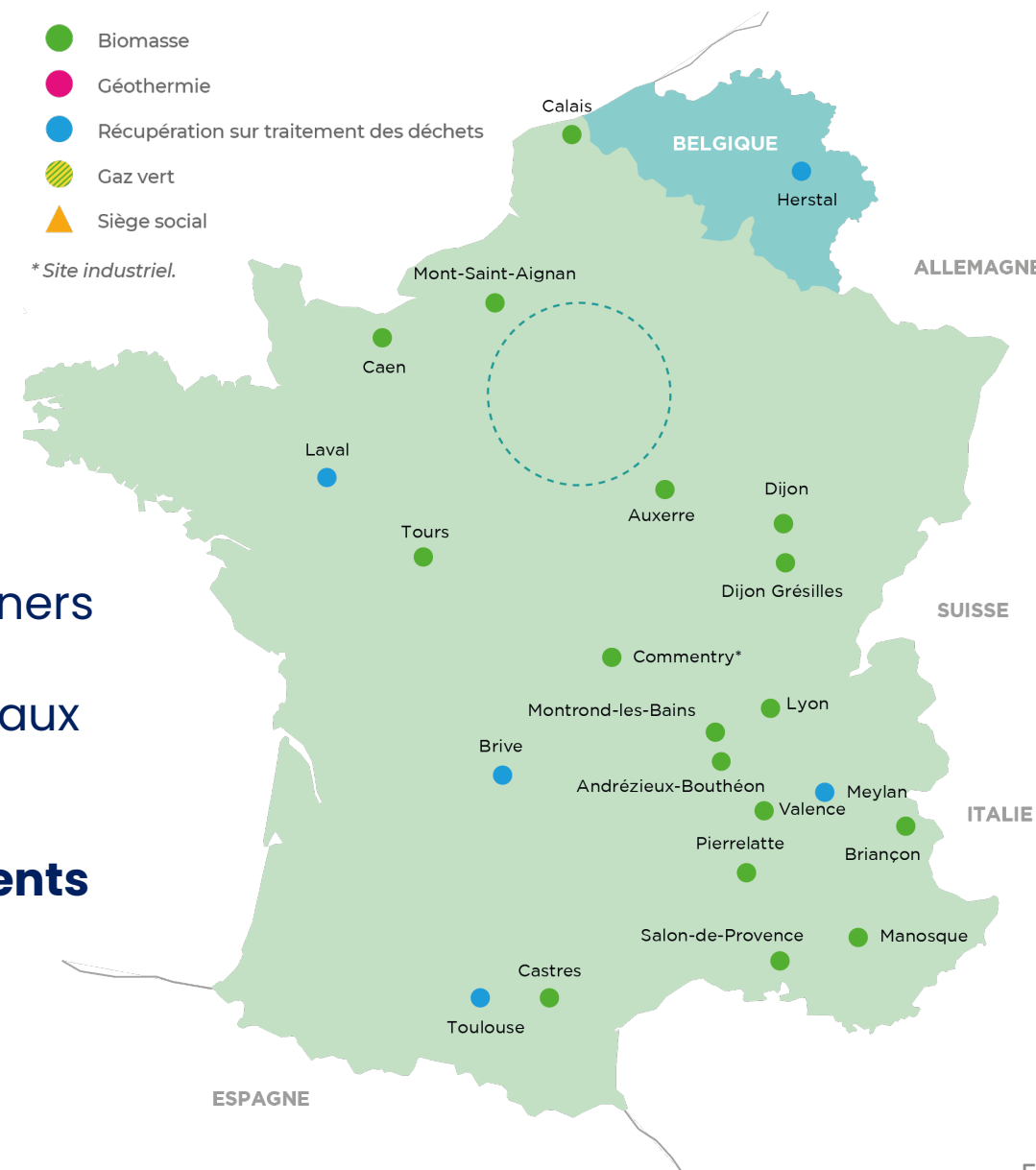
Coriance alimente **250 000 équivalents-logements** sur **44 réseaux**



SOLUTION ÉNERGÉTIQUE MAJORITAIRE

- Biomasse
- Géothermie
- Récupération sur traitement des déchets
- ▨ Gaz vert
- ▲ Siège social

* Site industriel.



La délégation de service public de chauffage urbain

**Contrat de Délégation de
Service Public (25 ans)
Depuis le 01/04/2024**



**Périmètre :
Saint-Genis-Laval,
Oullins-Pierre-Bénite,
La Mulatière**

Au titre du Contrat de DSP :

« Le Délégataire réalise [...] les Travaux Structurants suivants [...] :

*•Création d'une chaufferie biomasse avec récupération sur les fumées, stockage thermique et chaudière de secours au biogaz ;
[...] »*

« Le terrain de la centrale de production mis à disposition est situé à l'angle du chemin de la Mouche et de la rue Guilloux à Saint-Genis-Laval. »

2021

Etude de
faisabilité par la
Métropole

2023

Consultation
des entreprises

Ces études successives ont permis d'identifier le meilleur scénario énergétique

1. Chaleur fatale de la Station
d'Épuration d'Oullins-
Pierre-Bénite

- Energie perdue si elle n'est pas récupérée
- Suffisante en période estivale (eau chaude sanitaire)

=> **Energie prioritaire**

2. Bois

- Puissance nécessaire pour la saison froide
- Energie renouvelable disponible localement
- Rendement optimisé : récupération de chaleur sur les fumées; stockage par ballons d'hydro-accumulation

=> **Energie complémentaire**

3. Biogaz

- Energie vertueuse mais onéreuse et peu disponible
- Obligation de garantir la continuité du service public

=> **Energie de dernier recours (appoint et secours)**

Le chauffage urbain
remplace environ 150
chaudières gaz
en pied d'immeuble

23 000 tonnes de
CO2 évitées/an

dont 5 000 tonnes de CO2/an
sur Saint-Genis-Laval
(8% des émissions totales de la ville)



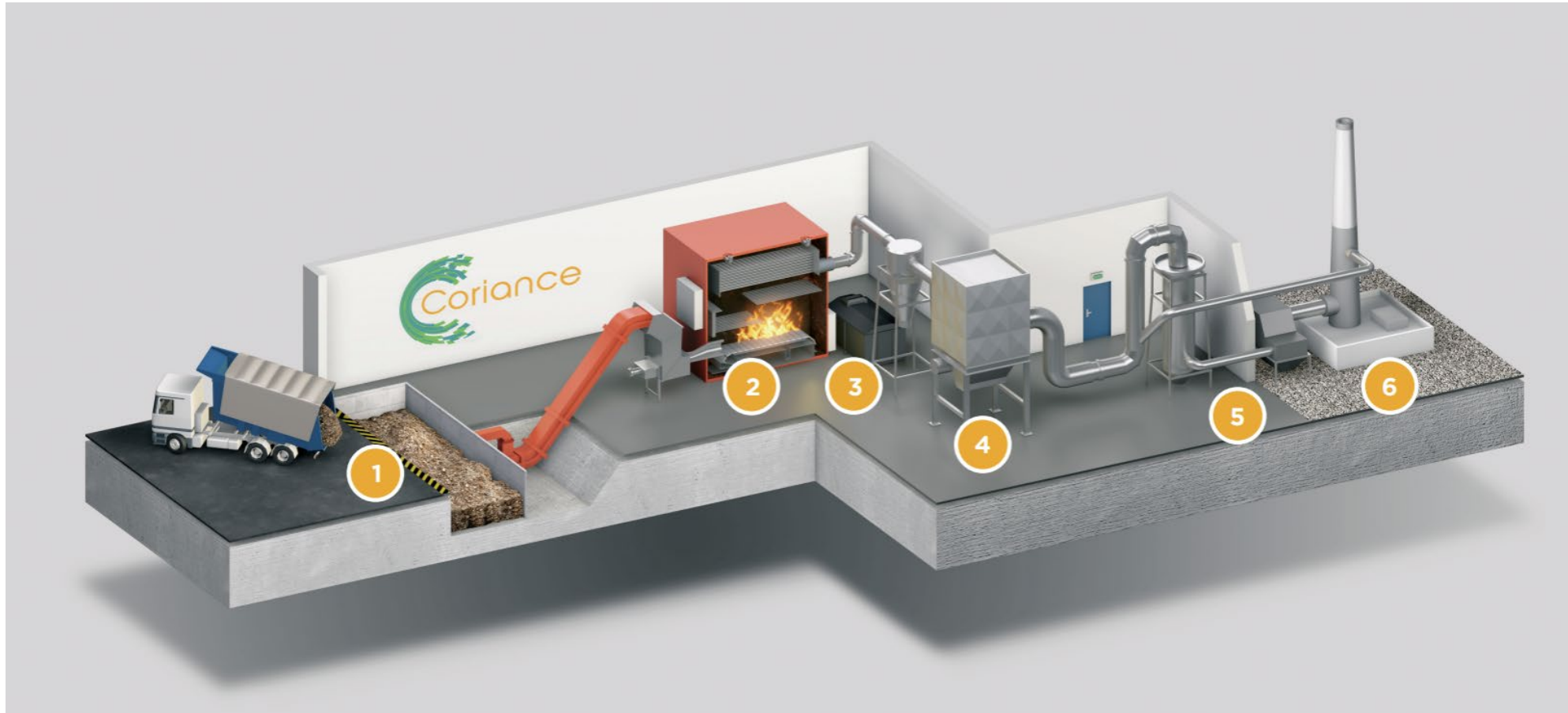
Angle chemin de la Mouche et rue Guilloux à Saint-Genis-Laval

La Métropole de Lyon a réalisé une **étude foncière** qui a démontré que **ce choix d'implantation était le plus adapté**, en prenant en compte différents aspects :

- **la surface** : au minimum 7 000 m² (8500 m² pour le terrain sélectionné)
- **le calendrier** : mise à disposition du terrain au plus tard début 2024 ;
- **la réglementation** : terrain pouvant accueillir une installation classée pour la protection de l'environnement ;
- **l'organisation des livraisons de la biomasse** : capacité de desserte pour les camions, hors zones résidentielles ;
- **l'exploitation du service** : emplacement différent de la station d'épuration des eaux usées d'Oullins-Pierre-Bénite, pour répartir les lieux de production sur le réseau et ainsi garantir la sécurité de la fourniture de chaleur.



Fonctionnement simplifié d'une chaufferie biomasse



Plan du site



A terme, des **visites pédagogiques** tous publics de la chaufferie et du site seront organisées



Vue depuis le chemin de la Mouche – entrée de la chaufferie



Vue depuis la rue Guilloux



Vue depuis le chemin du Grand Revoyet

Vue aérienne – façades sud et est



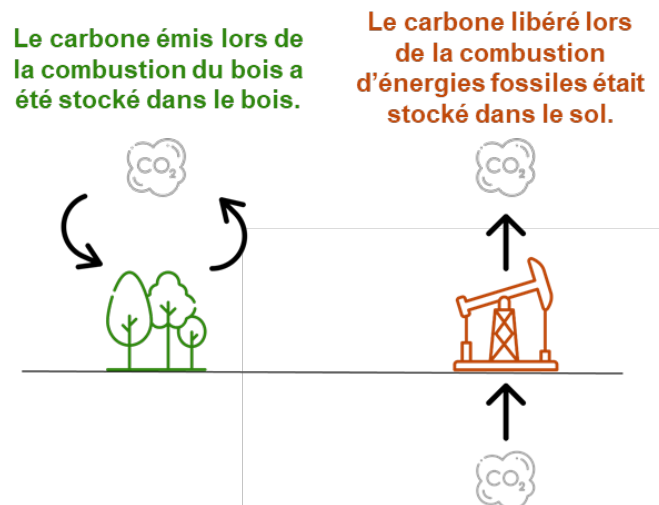
Calendrier prévisionnel du projet de chaufferie bois



Dates réunions publiques passées :

- 3 avril 2023 (Saint-Genis-Laval)
- 14 octobre 2024 (Saint-Genis-Laval)
- 22 mai 2025 (Oullins-Pierre-Bénite)

Cycle du carbone :



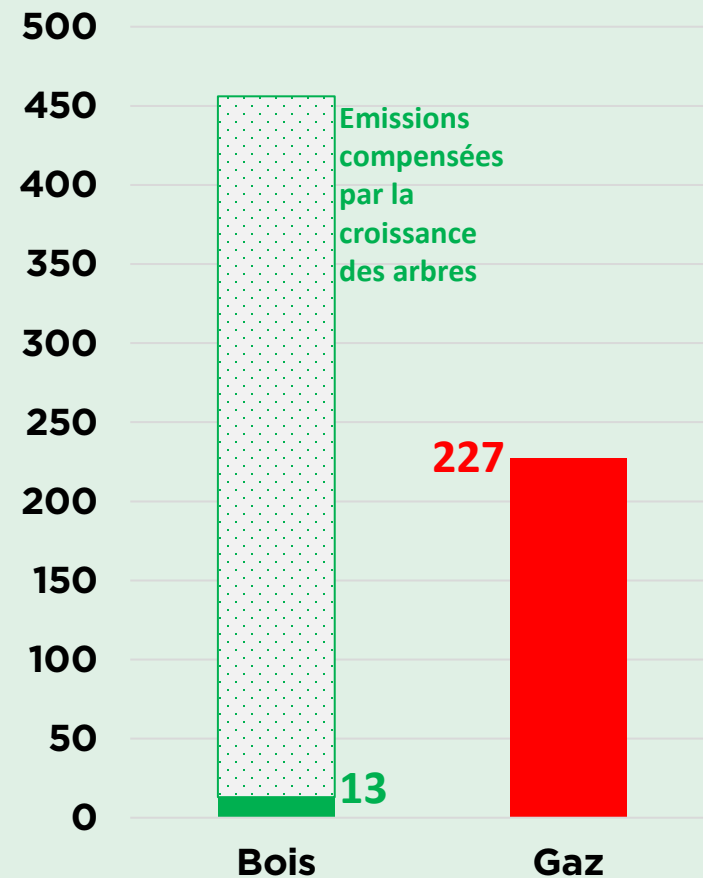
De nombreuses sources publiques d'information sont disponibles :

- Ministère de la transition écologique
- ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- FIBOIS (Professionnels de la filière bois)
- ONF (Office National des Forêts)
- SER (Syndicat des énergies renouvelables)

Retrouvez tous les liens utiles sur notre site internet, en fin de FAQ !
chauffageurbain.sudouestlyonnais.grandlyon.com

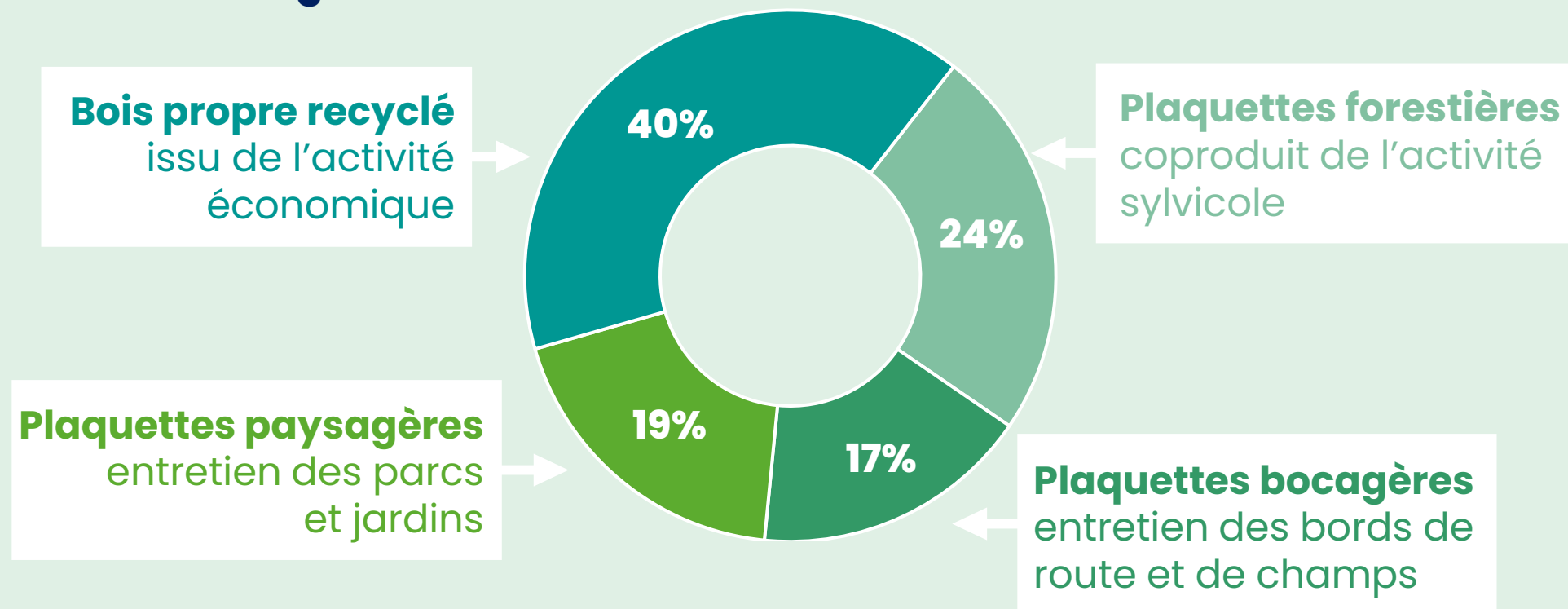
Emissions totales de CO₂ par énergie

g de CO₂ par kWh dont transformation et transport



Sources : Réglementation thermique RE2020 et Base Empreinte® de l'ADEME

Type de bois-énergie :



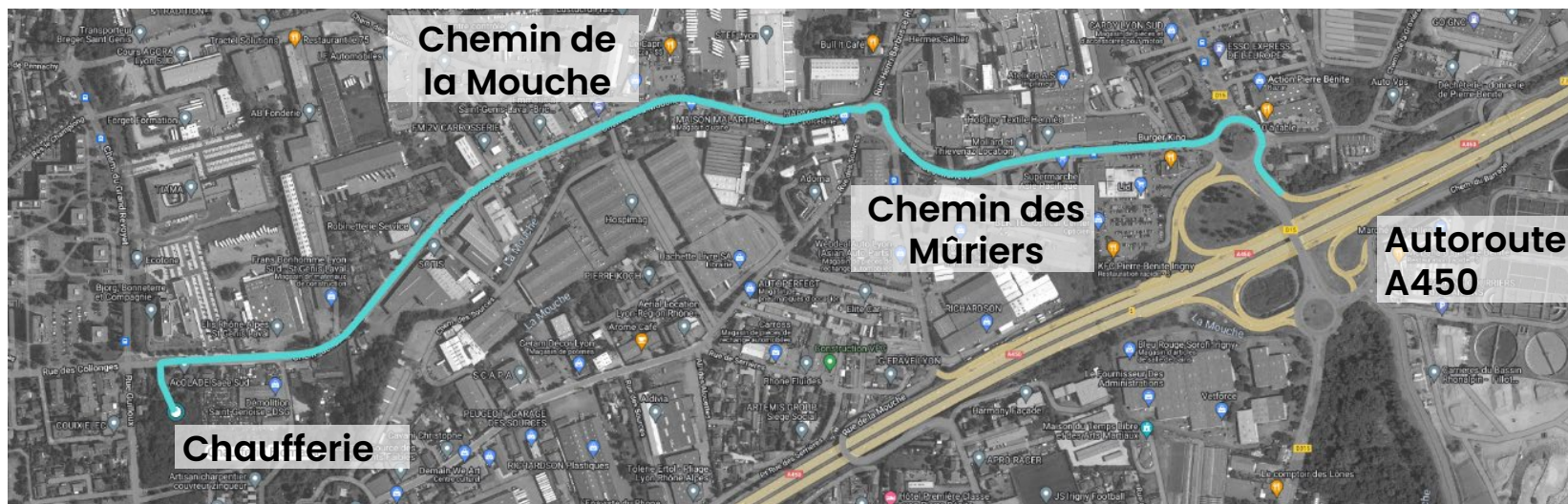
Infos !

Lors de l'instruction du dossier de subvention par l'ADEME, **le plan d'approvisionnement a été étudié par la Préfecture de Région, qui a émis un avis favorable**

Environ **20 000 tonnes/an de bois**.
Plus de **20 emplois créés localement**

Le transport de la biomasse évite les zones résidentielles

Le trajet des camions de livraisons de la biomasse



Nombre de livraison(s) par jour sur l'année :

Livraisons/jour	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Lundi au jeudi	●	●	●	●	●	○	○	○	○	●	●	●
Vendredi	●	●	●	●	●	○	○	○	○	●	●	●
Samedi et dimanche	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

○ Aucune livraison ● 1 à 6 livraisons/jour
 ● 7 à 9 livraisons/jour ● 10 à 12 livraisons/jour

Infos !

Accès obligatoire par l'A450 puis par le chemin de la Mouche

**Plage maximale des livraisons :
7h-17h du lundi au vendredi**

**Les jours de livraison, en moyenne,
5 camions / jour**

Aucune livraison la moitié des jours de l'année

Distance parcourue par les camions : maximum 150 km, en moyenne 75km



Meilleures technologies de filtration disponibles, combinant des filtres multi-cyclone, des filtres à manche, et un condenseur laveur.
Les particules fines et ultrafines sont toutes filtrées avec un haut niveau de performance.
La pérennité des filtres est garantie par leur entretien régulier.



Les émissions seront très faibles et Coriance s'engage sur des **niveaux inférieurs aux normes en vigueur** : rejets de poussières* inférieurs à 5 mg/Nm³ (norme = 20 mg/Nm³)
* Par poussière, la réglementation englobe toutes les tailles de poussières : particules fines et ultrafines.



La **modélisation de la dispersion des fumées** montre que le projet n'entraîne pas de dépassement des seuils réglementaires et **aucun risque sanitaire n'est identifié**.
Cf. Evaluation des risques sanitaires, Annexe 19 du dossier



Surveillance en continu de la qualité des fumées émises
Contrôles récurrents par les **services de l'Etat** (DREAL¹)

¹ DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Des campagnes de mesures de l'air ambiant compléteront les dispositifs de surveillance

1.

Meilleur choix pour la
décarbonation du
territoire et ainsi **lutter**
contre le dérèglement
climatique

2.

Conception performante
et **intégrée** dans son
environnement

3.

Alimente **un réseau**
de chaleur 100% EnR&R
et compétitif

chauffageurbain.sudouestlyonnais.grandlyon.com





Procédure pour l'information et la participation du public au processus de décision avec réunions publiques d'ouverture et de clôture

Code de l'environnement chapitre unique Autorisation environnementale



@ COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR
tribunal administratif

7 janvier

8 avril

Projet soumis à évaluation environnementale

Qui peut écrire sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6832/contribuez>



Pourquoi contribuer ?

A quel titre puis-je contribuer ?

Est-ce que je peux signer ma contribution ?

Qu'est-ce que la traçabilité des données d'enquête publique ?

Pourquoi créer une boîte mail fonctionnelle de service ?

Où peut-on consulter le dossier-projet ? <https://www.registre-dematerialise.fr/6832/documents>

Pendant combien de temps ?

Qui peut lire les contributions écrites sur le site internet ?

Comment sont stockées les contributions sur le site internet ?

Jusqu'à quand peut-on écrire sur le site internet ?

Peut-on écrire plusieurs fois sur le site internet ?

Qui fait la synthèse de la consultation ouverte au public par voie électronique ?

A qui sont destinés le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur ?

Le préfet doit-il motiver sa décision ?

**RAPPORT
CONCLUSIONS & AVIS
DU COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR**

Procédure du
chapitre unique
**AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE**
du titre VIII DU
CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Décision
administrative
motivée du
préfet

Été 2026

Téléprocédure
«Autorisation
environnementale»

TÉLÉPROCÉDURE



1ère réunion d'ouverture pour l'information
et la participation du public au processus de décision



@ COMMISSAIRE
ENQUETEUR
tribunal administratif

PROJET DE
CRÉATION
D'UNE
CHAUFFERIE
URBAINE
SUD OUEST
LYONNAIS

ECHANGES AVEC LA SALLE

Annexes

**Chauffage
urbain**

**MÉTROPOLE
GRAND LYON**

Sud-Ouest Lyonnais par  **Coriance**
ÉNERGIES
ET SERVICES



Projet 100% EnR&R* locales, pour notre souveraineté énergétique et pour le climat



Maîtrise des charges d'énergie : **prix stable et compétitif**
Protection face à la volatilité des marchés du gaz et la pression fiscale sur les énergies fossiles (hausse de la TICGN, TVA à taux plein)



Il n'y a plus de chaufferie à entretenir par l'abonné : **réduction des frais d'entretien**

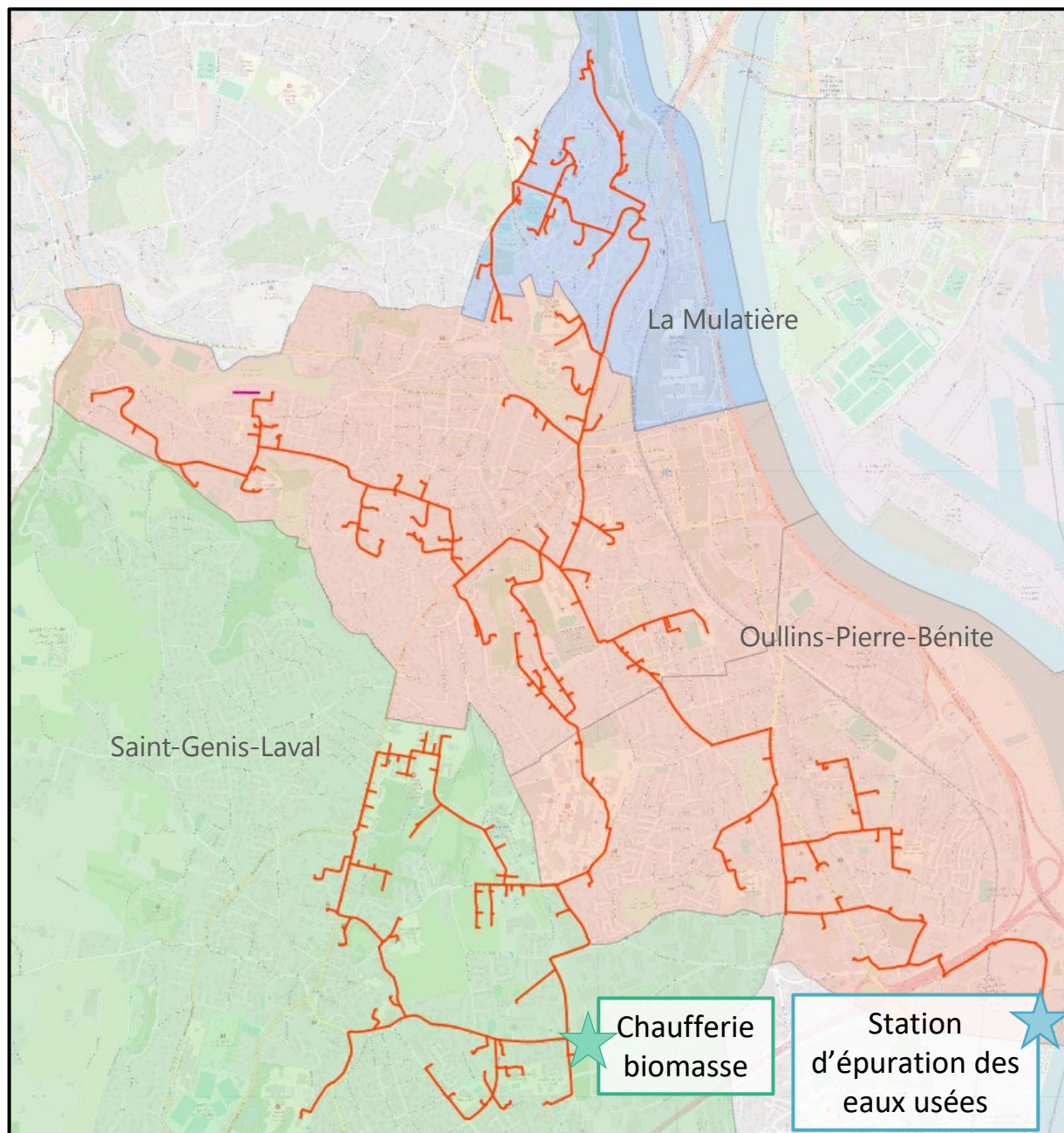


Service public : **égalitaire, transparent, disponible** en continu durant toute l'année



Contribue à l'économie locale et **pérennise l'emploi**

Déploiement progressif du réseau entre 2025 et 2030



38 km
de réseau



14 500
équivalents logements
desservis

Tracé prévisionnel, sous réserve de la commercialisation, des études techniques avancées et de la coordination des travaux